

# POINT NÉGO 2015

Vol. 2, n° 6  
Octobre 2015

LE CERBÈRE  
GOUVERNEMENTAL

QUELQUES CHIFFRES  
ÉVOCATEURS...

337 JOURS PLUS TARD!

## Le Cerbère gouvernemental

Dans la mythologie grecque, le Cerbère était un chien terrifiant à trois têtes pourvu d'une queue de dragon et d'un cou entouré de serpents. Celui qui osait le regarder se changeait en pierre. L'histoire veut toutefois que le héros de la Grèce antique Héraclès l'affronta, puis le vainquit.

La négociation actuelle me rappelle cette légende du combattant affrontant la bête sauvage à trois têtes.

La première tête : les directions d'établissement. Cette tête prétend qu'elle veut le bien des enseignantes et enseignants et qu'elle n'a rien à voir avec l'attaque préparée par le Cerbère gouvernemental. Attention, chères et chers collègues! Nos informateurs nous assurent que son discours ne vise qu'à lui éviter de porter l'odieux de ses actes de complicité. Cette tête a toujours été la moins influente de la bête, mais elle espère prendre du galon avec un projet de loi sur la gouvernance scolaire cet automne.

La deuxième tête : les dirigeants de commissions scolaires. Cette tête a eu peur de mourir à la suite des décisions de la troisième tête. Elle se réjouit maintenant de voir qu'elle aura la vie sauve. Même si, en de rares occasions, elle remet en question les décisions de la troisième tête, elle est au cœur de l'attaque contre les profs. Cette tête, qui

SUITE À LA PAGE 2 ►



  lafae.qc.ca

Méfiez-vous : il n'y a rien de plus  
dangereux qu'une bête qui  
lutte pour sa survie !

prétend comme la première vouloir notre bien, mais ne cherche qu'à s'en accaparer. Méfiez-vous : il n'y a rien de plus dangereux qu'une bête qui lutte pour sa survie !

La troisième tête : le gouvernement. Cette tête dirige le Cerbère et dicte aux deux autres têtes comment agir. Fourbe et malhabile, elle tente de dissimuler l'impact de ses décisions. En apparence, c'est la plus puissante des trois têtes, mais l'Histoire nous démontre qu'elle peut fléchir. Depuis le début de la négociation, elle se montre imperturbable, mais elle n'aura d'autre choix que de constater qu'elle fait face à des enseignantes et enseignants déterminés, d'autant plus qu'elle semble sensible aux chants des parents qui démontrent un appui sans précédent au personnel enseignant.

Comme Héraclès, les enseignantes et enseignants confrontent le Cerbère. Comme Héraclès, ils n'ont pas les mêmes armes que la bête. Par contre, le personnel enseignant possède une arme d'une puissance insoupçonnée qui fait cruellement défaut au Cerbère patronal : la solidarité. C'est en démontrant une solidarité à toute épreuve que les enseignantes et enseignants se rapprocheront de la victoire. Au mieux, les têtes finiront par s'attaquer entre elles. À ce moment, comme Héraclès, les enseignantes et enseignants vaincront la bête.

Chères et chers collègues, croyez-moi, le Cerbère patronal n'est pas invincible !

Solidairement,

**Martin Lauzon**

Vice-président aux relations du travail

C'est en démontrant  
une solidarité  
à toute épreuve  
que les enseignantes  
et enseignants  
se rapprocheront  
de la victoire

**67 %**

Augmentations de salaires consenties aux médecins spécialistes entre 2006 et 2014.

**3 %**

Augmentations de salaires proposées par le gouvernement au personnel enseignant entre 2015 et 2019.

**597 000 \$**

Perte de salaire pour une enseignante ou un enseignant débutant sa carrière aujourd'hui, et ce, pour les 35 prochaines années, si la proposition patronale est appliquée, au lieu de la demande syndicale.

**- 4,5 %**

Appauvrissement du personnel enseignant en considérant leur augmentation de salaire par rapport à l'inflation (IPC) entre 2004 et 2014.

**39 291 \$**

Premier échelon de l'échelle de salaire du personnel enseignant québécois. Ce salaire est, de très loin, le plus bas de toutes les provinces canadiennes.

**- 19 846 \$**

Différence de salaire entre une enseignante ou enseignant de Montréal et celle ou celui de Toronto, après cinq ans d'expérience.

**- 38,6 %**

Écart de la rémunération globale entre le personnel de la fonction publique québécoise et celui de l'administration municipale.

# Quelques chiffres évocateurs...

## 54

Rencontres de la table sectorielle pour le règlement de la convention collective 2010-2015.

## 65

Rencontres, à ce jour, de la table sectorielle pour la négociation 2015 sans élément d'entente.

## 19

Rencontres, à ce jour, de la table intersectorielle pour la négociation 2015.

## 13,1 milliards de dollars

Prévisions gouvernementales des surplus budgétaires directement alloués au Fonds des générations pour 2015-2020.

## 71 %

Pourcentage des économistes québécois qui privilégient des investissements accrus en éducation.

## 88,4 milliards de dollars

Investissements prévus au *Plan québécois des infrastructures* (PQI) pour 2015-2025.

## 75 %

Taux de précarité dans les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle selon les données de 2012-2013.

## 44 %

Taux de précarité dans le réseau de l'éducation, tous secteurs confondus selon les données de 2012-2013.

## 60 %

Augmentation du nombre d'élèves en difficulté intégrés en classe ordinaire en 10 ans.

## 10 millions de dollars

Coupes annuelles dans les mesures d'adaptation scolaire (intégration des élèves, suivi des plans d'intervention, soutien à la composition de la classe, etc.) en 2014-2015 et 2015-2016.

## 70 millions de dollars

Coupes dans les mesures d'appui aux élèves (soutien à la persévérance scolaire, accueil, francisation, etc.) en 2014-2015.

## 1000 \$

Dollars en moins sur la rente de chaque retraitée et retraité, et ce, annuellement, si la proposition patronale d'augmenter de 5 à 8 ans la période servant au calcul du traitement admissible moyen est appliquée.

## 62 ans

Âge d'admissibilité à la retraite sans pénalité, selon la proposition du Conseil du trésor.

## 300 000 \$

Total des allocations de transition que Québec a dû verser à la suite de la démission d'Yves Bolduc et des suppressions de postes ayant suivi son départ.

## 1 milliard de dollars

Coupes effectuées dans le réseau des commissions scolaires depuis 2010.



# 337 jours plus tard !

Il y a 337 jours débutaient nos négociations avec le dépôt de nos demandes. Depuis ce temps, et les multiples rencontres tant aux niveaux sectoriel qu'intersectoriel, les directions d'établissement, les commissions scolaires et le gouvernement n'ont toujours rien compris : les enseignantes et enseignants n'accepteront pas de charcuter leur contrat de travail et d'ajouter au milliard de compressions des cinq dernières années les 350 M\$ de coupes additionnelles. Le gouvernement libéral a coupé tout ce qu'il était possible de couper en éducation. Le seul rempart qui permet d'assurer un minimum de services aux élèves est la convention collective des enseignantes et enseignants. Le gouvernement et ses complices veulent achever leur travail de destruction massive de l'école publique en s'attaquant au contrat de travail.

À la mi-octobre, la partie patronale a annoncé le retrait de certaines demandes. Bien que ce soit un pas vers un règlement, ceci n'améliore en rien le quotidien des enseignantes et enseignants.

Nous, enseignantes et enseignants, membres de la FAE, ne laisserons pas les patrons saccager nos conditions de travail, abolir les services aux élèves et détruire l'école publique. Le 30 septembre dernier, 337 jours après le début des négos, s'est déroulée la première grève. Tout le personnel enseignant présent, soutenu par la population, a réaffirmé cette détermination avec force. Les quelque 25 000 personnes présentes ont clamé haut et fort que le gouvernement abandonne l'école publique, que les profs et les élèves méritent mieux. Nous le savons tous. Au tour du gouvernement et de ses complices d'écouter maintenant. Et, surtout, de comprendre.

F  
A  
E  
FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT